

Le CA CommUNIQUE est une fiche d'information sur les principaux sujets traités lors des rencontres du conseil d'administration du CIUSSS MCQ.

Adoption de la Politique concernant la présence du proche aidant sur toutes les unités de soins de courte durée et les urgences

Lors de la dernière séance, le conseil d'administration a adopté la Politique concernant la présence du proche aidant sur toutes les unités de courte durée et les urgences.

Cette politique fait suite au déploiement du projet pilote « Main dans la main avec les familles » à Victoriaville qui permettait la présence en tout temps du proche aidant auprès de l'utilisateur tout en respectant le plan de soins ainsi que les règles établies par l'établissement.

La Politique vise donc à baliser la présence du proche aidant auprès de l'utilisateur. Elle définit, notamment, les rôles des proches aidants en les différenciant des visiteurs. Les proches aidants sont encouragés à prendre une part active à l'expérience de soins et de services vécue par l'utilisateur sur les unités en collaborant avec l'équipe de soins pour bien coordonner leur présence tout en assurant des soins et des services sécuritaires.

Adoption de la Politique de prévention et contrôle des infections

Une politique harmonisée de prévention et de contrôle des infections a été adoptée par les membres du conseil d'administration. Elle permet de définir les rôles et responsabilités de chacun des acteurs impliqués dans la lutte contre la

transmission des infections nosocomiales afin de s'assurer d'une plus grande harmonisation des pratiques.

La Politique permettra, notamment :

- de confirmer l'engagement de l'établissement dans ce défi afin d'assurer la sécurité des usagers;
- de promouvoir le rôle crucial de l'application des mesures de prévention et de contrôle des infections;
- d'atteindre et même de dépasser les cibles fixées par le Ministère concernant les infections nosocomiales et la conformité à l'hygiène des mains.

Une campagne de promotion est également en cours.

Adoption de la Politique de relations de presse

La Politique de relations de presse, adoptée par les membres du conseil, vient encadrer le processus de communication avec les médias ainsi que baliser les rôles et responsabilités de chacun, incluant l'accès aux installations et aux porte-paroles par les journalistes.

Les grands objectifs de la Politique sont, notamment :

- encadrer les activités de presse de l'établissement;
- accroître la confiance de la population à l'égard de l'établissement;
- soigner la réputation et la notoriété de l'établissement;
- soutenir les directions dans leurs responsabilités de faire connaître leurs services.

Élection du vice-président du conseil d'administration

Lors de la séance plénière, le conseil d'administration a tenu l'élection du vice-président. L'article 23 de la Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales (LMRSSS) prévoit que les membres du conseil d'administration élisent, tous les deux ans, parmi les membres indépendants, le vice-président du conseil d'administration.

M. Marc Descôteaux a été élu vice-président du conseil d'administration pour un deuxième mandat afin de soutenir le président, M. Richard Desrochers.

Prochaine séance publique du CA : le 20 mars 2018 à Trois-Rivières

*L'heure et le lieu seront précisés
sur l'avis de convocation qui sera publié
7 jours avant la séance.*